

Deuxième Conférence internationale sur la formation de la magistrature : La formation de la magistrature dans un monde de défis et de changements

Du 31 octobre au 5 novembre 2004

Hôtel Fairmont Château Laurier

Ottawa (Ontario) Canada

<http://www.nji.ca/internationalforum/>

Coprésidents canadiens :

L'honorable juge Georgina Jackson
Cour d'appel de la Saskatchewan
Courriel : gjackson@judicom.gc.ca

M. George Thomson, Directeur exécutif
Institut national de la magistrature du Canada
Courriel : [gmthomson@judicom.gc.ca](mailto:gmothomson@judicom.gc.ca)

Cette Conférence est un projet commun de la **International Organization for Judicial Training (IOJT)** et de l'**Institut national de la magistrature du Canada (INM)**.

Sujet de la conférence et aperçu

La formation de la magistrature est un moyen de renforcer les systèmes judiciaires et de promouvoir la primauté du droit. Cette conférence internationale réunira des juges et d'autres responsables de la formation de la magistrature du monde entier ; elle leur permettra de discuter et d'échanger leurs points de vue et leurs expériences sur une série de thèmes touchant à la conception et à la diffusion de programmes de formation de la magistrature ainsi qu'à l'efficacité des organismes de formation de la magistrature.

En élaborant le thème de cette conférence, les organisateurs ont choisi divers sujets, à commencer par la perspective mondiale d'un panel international de juges en chef, et poursuivant avec des sujets précis visant à aborder les questions relatives aux organismes responsables de la formation de la magistrature à ce jour. Ces questions comprennent : la mise sur pied d'un organisme de formation, les méthodes de formation pour les juges nouvellement nommés, la conception d'un programme de formation, l'embauche d'un personnel enseignant compétent et l'intégration du droit substantiel, le développement des compétences et la réalité sociale. L'accent sera mis sur l'utilisation de la technologie et l'apprentissage en ligne ainsi que sur l'enseignement de l'art d'être juge et des compétences nécessaires.

La primauté du droit exige non seulement l'indépendance de la magistrature, mais également qu'elle soit justiciable. Or, la conférence prendra en considération la façon d'enseigner des thèmes aussi difficiles que la déontologie, la tolérance et la diversité.

À chaque étape, la conférence fournira de l'information et de la formation qui répondront aux besoins des organismes récents et plus anciens responsables de la formation de la magistrature. La documentation remise au personnel enseignant avant la conférence ne doit pas contenir plus de 20 pages. Avec la permission des auteurs, cette documentation sera également publiée sur le site Internet et disponible à la bibliothèque de la IOJT après la conférence.

Les séances plénières incluront l'interprétation simultanée en anglais, en français et en espagnol. Certains ateliers incluront une interprétation simultanée tandis que d'autres seront offerts dans la langue du (des) conférencier(s).

PARTENAIRES

Un certain nombre d'organismes ont agi efficacement à titre de partenaire pour mettre sur pied la Conférence et fournir un appui aux délégués :

ABA-CEELI	American Bar Association Central European and Eurasian Law Initiative	IIAJS	The Israel Institute for Advanced Judicial Studies
ADB	Asia Development Bank	IOJT	International Organization for Judicial Training
AF	The Asia Foundation	JEDNET	The Judicial Educators Network (Institut national de la magistrature)
CAPCJ	Association canadienne des juges de cours provinciales	JSB	Judicial Studies Board (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
CEJA	Justice Studies Centre of the Americas/ Centro de Estudios de Justicia de las Américas (Chili)	LA FRANCOPHONIE	Agence intergouvernementale de la Francophonie
ICAJ	Institut canadien de l'administration de la justice (Canada)	LENFEST	The Lenfest Foundation
ACDI	Agence canadienne de développement international	LG	The Langhorne Group
CJEI	Commonwealth Judicial Education Institute (Canada)	NASJE	National Association of State Judicial Educators (É.-U.)
CJSA	Centre for Judicial Studies Australia	NCSC	National Center for State Courts (É.-U.)
CMJA	Commonwealth Magistrates and Judges Association	NJC	National Judicial College (É.-U.)
CSHE	Centre for Study of Higher Education University of Memphis	INM	Institut national de la magistrature (CAN)
FJA	Office of the Commissioner for Federal Judicial Affairs (Canada)	PHILJA	Philippine Judicial Academy
FJC	Federal Judicial Centre (É.-U.)	RLF	The Rule of Law Foundation
ICJ	Commission internationale de juristes	USAID	Agence américaine pour le développement international
		BM	Banque mondiale

ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE

DIMANCHE 31 OCTOBRE 2004

9 h 30 – 12 h	Réunion du CJEI – Commonwealth Judicial Education Institute Élaboration d'un programme de diminution des retards commandité par le <i>Commonwealth Judicial Education Institute</i>	Salon Burgundy Niveau Mezzanine
Président :	Sandra Oxner	
Animateurs :	Carl Baar Robert Hann	
10h –12 h 30	Réunion du Comité exécutif de la IOJT	Salle de conférence exécutive Niveau Mezzanine

CARREFOUR DES CONNAISSANCES : (13 h – 20 h)

Grand salon

Les organismes responsables de la formation de la magistrature représentés à la Conférence présenteront leurs travaux. Les participants pourront rencontrer des représentants de divers instituts de formation de la magistrature du monde entier.

16 h 30 – 18 h	<u>SÉANCE PLÉNIÈRE</u> PRÉPARER L'AVENIR : LA FORMATION ET LE RÔLE DES JUGES	Salle de bal
	<p>Présentation préalable sur la façon dont le rôle et le contenu des programmes de formation de la magistrature varient selon la nature des systèmes judiciaires dans lesquels ils sont appliqués. Les différences existant dans les systèmes judiciaires impliquent d'autres méthodes de sélection et de promotion pour les juges, et par conséquent, des différences dans le programme de formation de la magistrature. Comment et de quelle façon est-ce que la sélection et la promotion des méthodes peuvent affecter le programme de formation des juges ? Quelles sont les compétences judiciaires communes à tous les systèmes ? Quelles sont celles qui sont uniquement applicables au système de justice particulier dans lequel le juge évolue ?</p>	
Animateur :	L'honorable juge en chef Brian W. Lennox Cour de justice de l'Ontario	
Conférenciers :	Professeur Pittman Potter Faculté de droit Université de la Colombie-Britannique	
Commentateurs :	L'honorable Fern Smith Juge principal, US District Court <i>Northern District of California</i> Monsieur José Francisco Valls Gombau Directeur <i>Spanish Judiciary School</i>	

18 h – 19 h 30

Réception
Fairmont Château Laurier

Salon Laurier

Mot de bienvenue et aperçu

La très honorable Beverly McLachlin
Juge en chef du Canada
Présidente du Conseil d'administration, Institut national de la magistrature

L'honorable juge Shlomo Levin
Président de la IOJT

L'honorable Irwin Cotler
Ministre de la justice et Procureur général du Canada
Gouvernement du Canada

Animateur

M. George Thomson
Directeur exécutif
Institut national de la magistrature

LUNDI 1^{ER} NOVEMBRE 2004

7 h – 8 h 40

Petit déjeuner

Salon Laurier

8 h 40 – 8 h 45

Aperçu de la Conférence

Salle de bal

L'honorable juge Georgina Jackson
Cour d'appel de la Saskatchewan
et co-présidente de la Conférence

8 h 45 – 9 h

La International Organization of Judicial Training
Discours d'ouverture

Conférencier :

L'honorable Juge Shlomo Levin
Cour suprême d'Israël

9 h – 10 h 30

SÉANCE PLÉNIÈRE :

LA FORMATION DE LA MAGISTRATURE DANS UN MONDE DE DÉFIS ET DE CHANGEMENTS

Des juges en chef de différentes régions du monde donneront leur point de vue sur le rôle de la formation de la magistrature dans le renforcement des systèmes de justice et la promotion de la primauté du droit.

Animateur :

L'honorable juge Michel Robert
Juge en chef
Cour d'appel du Québec

Conférenciers:

L'honorable Aharon Barak
Président de la Cour suprême d'Israël

La très honorable Beverley McLachlin
Juge en chef du Canada

L'honorable Muhammadu Lawal Uwais
Juge en chef du Nigeria

10 h 30 – 10 h 45 Pause santé

Couloir français

10 h 45 – 12 h 15

SÉANCE PLÉNIÈRE :

FORMATION EFFICACE DE LA MAGISTRATURE : PRINCIPAUX DÉFIS DE L'ÉLABORATION ET DE LA DIFFUSION

Des spécialistes dans le domaine présenteront 4 thèmes principaux aux responsables qui mettent sur pied, conçoivent et dispensent la formation de la magistrature :

A) La mise sur pied et la conservation d'un centre de formation de la magistrature reconnu ; modèles institutionnels ; comment démarrer ; questions de gestion ; établir des partenariats clés

M. Russell Wheeler
Federal Judicial Centre (É.U.)

B) Élaboration de programmes de formation et identification des besoins de formation des juges : évaluation des besoins de formation ; tenir compte du cadre juridique, professionnel et social ; établir un engagement de carrière à long terme envers les programmes de formation ; plans d'apprentissage et de mentorat à l'appui du programme

M. George Thomson
Institut national de la magistrature

C) Former le personnel enseignant : les juges, étudiants adultes particuliers ; appliquer les principes de l'enseignement aux adultes à la formation du corps enseignant de la magistrature

M. Livingston Armytage
Centre for Judicial Studies
Australie

D) Évaluer l'efficacité et l'impact des programmes de formation de la magistrature : comment évaluer les avantages de la formation de la magistrature ; peut-on évaluer le rendement d'un juge de façon concrète ? Est-ce que l'évaluation du rendement implique l'indépendance des juges ?

L'honorable juge Amady Ba
International Development Law Organization

12 h 15 – 13 h 45 **Déjeuner**

Salon Laurier

13 h 45 – 15 h

ATELIERS :

ATELIERS SUR LES QUESTIONS RELATIVES À LA FORMATION DE LA MAGISTRATURE

L'occasion d'approfondir les questions soulevées pendant la séance plénière du matin.

1. Comment démarrer : mettre sur pied et conserver un centre de formation de la magistrature réputé avec des ressources limitées.

**Salon MacDonald
Niveau Mezzanine**

Président :

M. Russell Wheeler
Federal Judicial Centre (É.U.)

Conférenciers :

Mme Mary Frances Edwards
Mongolia Judicial Reform Program

Dr Menon Madhava
National Judicial Academy, Inde

Asta Minkeviciene
Directrice
Lithuanian Judicial Training Center

2. Évaluer les besoins de formation et concevoir un programme pour y répondre

Salle de bal

Président : M. George Thomson
Institut national de la magistrature

Conférenciers : Professeure Brettel Dawson
Directrice pédagogique
Institut national de la magistrature

Pousbila Mathias Niambekoudougou
Directeur général
École régionale supérieure de la magistrature (ERSUMA)
Bénin

Dr Silvana Stanga
Directrice générale
Austral University
Argentine

3. Le formateur de la magistrature : former le personnel enseignant

**L'Orangerie
Niveau Mezzanine**

**Présidente et
Co-conférencière** Mme Patricia Murrell
Directrice
Centre for Study of Higher education
University of Memphis, (É.U.)

L'honorable juge Adèle Kent
Cour du Banc de la Reine de l'Alberta

L'honorable juge Eusebia Nicholas Munuo
Cour d'appel de la Tanzanie

4. Évaluer la formation des magistrats et des organismes de formation de la magistrature : que doit-on et que devrait-on mesurer ?

**Salon Renaissance
Niveau Mezzanine**

Président : L'honorable juge Amady Ba
International Development Law Organization

Conférenciers : M. Thomas Nelson Langhorne III
The Langhorne Group, Inc.

L'honorable juge Sandra Oxner
Commonwealth Judicial Education Institute

5. Soutenir le programme de formation de la magistrature : mentorat, plans d'apprentissage

**Salon Burgundy
Niveau Mezzanine**

Présidente et co-conférencière : L'honorable juge Suzanne Courteau
Cour supérieure du Québec

Conférencière : Dr Maureen Conner
Directrice générale
Judicial Education Reference, Information and Technical Transfer Project (JERITT) (É.U.)

6. Questions déontologiques relatives à la conception et la diffusion de la formation de la magistrature : financement et contrôle du contenu

**Salon Gatineau
Premier étage**

Présidente : L'honorable juge Michèle Rivet
Présidente
Tribunal des Droits de la personne du Québec

Conférenciers: Harold Épineuse
Institut des hautes études sur la justice
France

L'honorable juge Ameurfina Melancio Herrera
Président
Philippine Judicial Academy

7. La formation et la carrière juridique : former efficacement les juges nouvellement nommés

**Salle de
conférence
exécutive**

Conférenciers : L'honorable juge Gloria Epstein
Cour supérieure de justice de l'Ontario

L'honorable juge Haim Porat
Institute for Advanced Judicial Studies, Israel

8. Formation sur la magistrature dispensée dans les universités

**Salon Palladian
Mezzanine**

Discussion sur les avantages possibles d'un programme de formation sur la magistrature offert au moyen ou en partenariat avec les universités et les autres établissements réputés sur le plan universitaire. Comment est-ce que le programme de formation sur la magistrature peut-il être amélioré et élargi grâce à la possibilité de participer à une formation universitaire plus intensive et multidisciplinaire.

Co-présidents : L'honorable juge Ellen Picard
Cour d'appel de l'Alberta

L'honorable juge A. Raymond Randolph
U.S. Court of Appeal for the District of Columbia Circuit

Conférenciers : M. Francis Buckley
Directeur général
George Mason University, School of Law

L'honorable juge Nicole Duval Hesler
Cour supérieure du Québec

9. Table ronde avec des responsables de la magistrature – Dialogue avec des juges en chef et d’autres responsables de la magistrature :

**Salle Tudor
Premier étage**

Cet atelier est destiné aux dirigeants de la magistrature, juges et autres responsables de la magistrature. L’atelier est axé sur le rôle essentiel du leadership des juges afin d’encourager la promotion de la formation de la magistrature. Cet atelier inclura aussi un examen des programmes de formation de la magistrature destinés tout particulièrement aux juges en chef.

Président et co-conférencier : Claudia J. Fernandes
*Judicial Council of California
Administrative Office of the Courts
Californie*

Conférenciers : L’honorable Catherine A. Fraser
Juge en Chef
Cour d’appel de l’Alberta

L’honorable Juge en Chef Aharon Barak
Cour suprême d’Israël

15 h – 15 h 15 **Pause santé**

15 h 15 – 17 h 30 **Assemblée générale de la International Organization of Judicial Training (voir Annexe 1)** **Salle de bal**

Lundi soir : **Invitations informelles à dîner**

Les juges canadiens qui assistent à la conférence proposeront aux participants de les retrouver à dîner au restaurant de façon informelle dans la région d’Ottawa.
(Chaque participant doit régler son repas)

MARDI 2 NOVEMBRE 2004

Petit déjeuner

Pour ceux qui n’ont pas été en mesure d’assister à un atelier particulier hier ou qui souhaitent poursuivre les discussions, des tables thématiques seront désignées dans la salle du petit déjeuner, en présence du personnel enseignant.

Salon Laurier

7 h 30 – 8 h 45 **Séances de travail de la IOJT**

Salle de conférence exécutive

9 h – 10 h 30

SÉANCE PLÉNIÈRE :
**UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE ET DE L’APPRENTISSAGE EN LIGNE DANS LA
FORMATION DE LA MAGISTRATURE**

Salle de bal

Quatre présentations montrent les possibilités et les risques associés à l’utilisation des technologies permettant d’offrir une formation juridique et de fournir aux juges les outils et les ressources essentiels.

Président : L’honorable juge Paul B. Cotter (retraité)
Rule of Law Foundation

A) Possibilités et limites de l'enseignement à distance

Carol Howells
Acting Deputy Director
Open University Law Program

B) Utiliser la technologie efficacement avec des ressources limitées

L'honorable juge Adrian Saunders
Juge en chef suppléant
Eastern Caribbean Supreme Court
Sainte-Lucie

C) L'avenir de la technologie dans la formation de la magistrature

M. Charles Ericksen
Directeur exécutif
National Centre for State Courts
Institute for Court Management

D) Utiliser la technologie pour concevoir et fournir les ressources nécessaires en matière de formation de la magistrature

L'honorable juge William Dressel
Président
National Judicial College

10 h 30 – 10 h 45

Pause santé

Couloir français

10 h 45 – 12 h 30

ATELIERS :
TECHNOLOGIE

Voici l'occasion de discuter et d'échanger les idées et les expériences évoquées pendant la séance plénière.

1. Étudier les possibilités et les contraintes de l'enseignement à distance

Salle de bal

Président :

L'honorable juge Adrian Saunders
Eastern Caribbean Supreme Court

Conférenciers :

Justice Luis Henry Molina
National Judicial School
République dominicaine

Dr Russell Wheeler
Deputy Directory
Federal Judicial Centre

2. Rendre les ressources juridiques disponibles au moyen de la technologie : cahiers d'audience, bulletins électroniques, bases de données, bibliothèque électronique, plans de formation individuels et sites Web.

Salon MacDonald
Niveau Mezzanine

Président :

L'honorable juge Robert Sharpe
Cour d'appel de l'Ontario

Conférenciers :	L'honorable juge Victor Hall <i>Judicial Studies Board of England and Wales</i>	
	Mme Susan Lightstone et M. Ben Gianni Experts-conseils Institut national de la magistrature	
	3. Conception et prestation de la formation : utiliser la technologie pour les programmes dirigés par des instructeurs	L'Orangerie Niveau Mezzanine
Présidente et Co-conférencière :	L'honorable juge Jean Lytwyn Cour provinciale de la Colombie-Britannique	
Conférenciers :	M. Mauricio Duce <i>Judicial Studies Centre of the Americas</i>	
	M. Raymond Foster <i>Education Technology Director National Centre for State Courts</i>	
	4. Comment la technologie peut aider à concevoir des ressources et des programmes essentiels	Salle Tudor Premier étage
Conférencier :	L'honorable juge William Dressel Président <i>National Judicial College</i>	
	5. Élaborer et maintenir un réseau juridique sûr : l'expérience canadienne	Salon Burgundy Niveau Mezzanine
Conférenciers :	L'honorable juge Robert Carr Cour du Banc de la Reine du Manitoba	
	M. David Gourdeau Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale Canada	
12 h 30 – 14 h	Déjeuner	Salon Laurier
14 h – 15 h	<u>SÉANCE PLÉNIÈRE</u> L'ART DU JUGEMENT : IDENTIFIER ET ENSEIGNER DES COMPÉTENCES JURIDIQUES	Salle de bal
Président :	L'honorable Amnon Carmi <i>Institute for Advanced Judicial Studies</i> Israël	
	A) Enseigner à des juges, étudiants adultes particuliers : Enseignement axé sur les connaissances à titre d'élément essentiel pour avoir une bonne formation professionnelle.	
Conférencier :	M. David Cruickshank <i>Paul, Weiss, Rifkind, Wharton and Garrison</i>	
	B) Mettre au point un cours efficace fondé sur les compétences essentielles : En utilisant les compétences suivantes : rédaction d'un jugement, prononcé d'un jugement oral et gestion du processus de rédaction d'un jugement. Cette séance montrera comment concevoir un cours efficace axé sur les compétences.	
Conférencier :	L'honorable juge John Laskin Cour d'appel de l'Ontario	

15 h – 15 h 15

Pause santé

Couloir français

15 h 15 – 17 h

ATELIERS:
COURS FONDÉ SUR LES COMPÉTENCES

Les participants pourront choisir parmi l'un des ateliers basés sur les compétences où ils pourront discuter et observer des programmes de formation efficaces fondés sur les compétences.

1. Atelier pratique relatif à l'élaboration d'un programme : un exercice de conception d'ateliers basés sur les compétences

Salle de bal

Présidente : L'honorable juge Lynn Smith
Cour suprême de la Colombie-Britannique

Conférenciers : L'honorable juge John Laskin
Cour d'appel de l'Ontario

M. Thomas Nelson Langhorne III
The Langhorne Group, INC.

M. David Cruickshank
Paul, Weiss, Rifkind, Wharton and Garrison

2. Prise de décision : évaluer la crédibilité et rechercher les faits

**Salon Burgundy
Niveau Mezzanine**

Conférencier : L'honorable juge Marc Rosenberg
Cour d'appel de l'Ontario

3. Règlement des différends et gestion des instances

**Salle Tudor
Premier étage**

Président : L'honorable juge Jose C. Vitug
Cour suprême
Philippines

Conférenciers : L'honorable juge R. James Williams
Cour suprême de la Nouvelle-Écosse

L'honorable juge J. Clifford Wallace
Senior U.S. Circuit Judge

4. Admettre et évaluer la preuve scientifique

**Salon Gatineau
Premier étage**

Conférenciers : L'honorable juge Barbara Rothstein
Directrice
Federal Judicial Centre

L'honorable juge Thomas Cromwell
Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse

5. L'application des règles de procédure

Salle de
conférence
exécutive
Niveau Mezzanine

Comment apprendre aux juges à bien appliquer les règles de procédure, discussion de la signification et des objectifs de la procédure civile, et utilisation de ces règles comme outil pour administrer la justice et mesurer l'efficacité.

Conférencier : L'honorable juge Shlomo Levin
The Institute for Advanced Judicial Studies

6. Enseigner les questions relatives à la diversité

Salon Palladian
Niveau Mezzanine

Conférenciers : L'honorable juge Ruma Pal
Cour suprême de l'Inde

L'honorable juge Douglas Campbell
Cour fédérale du Canada

Professeure Kathleen Mahoney
Université de Calgary

7. Enseigner les questions de déontologie pour la magistrature

Salon MacDonald
Niveau Mezzanine

- A) Intégrer la formation sur la déontologie à un programme de formation de la magistrature : enseigner les règles de déontologie par opposition à promouvoir les compétences permettant d'identifier et de résoudre les dilemmes de déontologie.
- B) Initiatives et programmes originaux.

Président : L'honorable juge James Spence
Cour supérieure de justice de l'Ontario

Conférenciers : Harold Épineuse
Institut des hautes études sur la justice
France

L'honorable juge Keith Hollis
Directeur des Études
Commonwealth Magistrates and Judges' Association

L'honorable juge Adèle Kent
Cour du Banc de la Reine de l'Alberta

8. Formation des professionnels du système judiciaire travaillant dans les tribunaux

L'Orangerie
Niveau Mezzanine

Examen des pratiques exemplaires, des questions soulevées et des défis uniques liés à la formation des autres membres clés du personnel qui travaillent dans les tribunaux ou qui dispensent des services liés aux tribunaux, et notamment : les administrateurs de tribunaux, le personnel de soutien, le personnel de direction assigné à la magistrature et les agents de probation.

Président : L'honorable juge William F. Dressel
Président
National Judicial College
Nevada (É.U.)

Conférenciers : James Buchanan
Conseiller pédagogique principal
Federal Judicial Center (É.U.)

Mme Claudia Fernandes
Center for Judicial Education and Research

M. William Brunson
Directeur pédagogique
National Judicial College

17 h - 21 h Réunion des délégués africains

**Salon Laurier
Rez-de-chaussée**

Mardi soir : Soirée libre

MERCREDI 3 NOVEMBRE 2004

7 h 45 – 8 h 45 **Petit déjeuner** **Salon Laurier**
Pour ceux qui n'ont pas été en mesure d'assister à un atelier particulier hier ou qui souhaitent poursuivre les discussions, des tables thématiques seront désignées dans la salle du petit déjeuner, en présence du personnel enseignant.

7 h 30 – 8 h 45 **Séances de présentation pour les nouveaux présidents des Comités de la IOJT et du Comité exécutif de la IOJT** **Salle de conférence exécutive**

9 h – 10 h **SÉANCE PLÉNIÈRE:** **Salle de bal**
FORMER LA MAGISTRATURE POUR SOUTENIR L'INDÉPENDANCE DES JUGES ET LA RÉFORME MAJEURE DU SYSTÈME JUDICIAIRE

Conférencier : Dr Carlo Guarnieri
Department of Organization and Political Systems
Université de Bologne
Italie

Commentaire : L'honorable juge Michel Bastarache
Court suprême du Canada

10 h – 10 h 15 **Pause santé** **Couloir français**

10 h 15 – 11 h 45 **SÉANCE PLÉNIÈRE :** **Salle de bal**
FORMER LA MAGISTRATURE POUR SOUTENIR L'INDÉPENDANCE DES JUGES ET LA RÉFORME MAJEURE DU SYSTÈME JUDICIAIRE (SUITE)

Avec les commentaires des représentants de l'Amérique du Sud, de l'Europe de l'Est et de l'Afrique australe

M. Cristian Riego
Directeur pédagogique
Judicial Studies Centre of the Americas

L'honorable juge Memberetsehai Tadesse
Federal Supreme Court of Ethiopia

L'honorable Lech Paprzycki (À confirmer)
Juge en chef
Cour suprême de Pologne

11 h 45 – 12 h **Récapitulatif de la IOJT**

L'honorable juge Clifford Wallace
Senior U.S. Circuit Judge

MERCREDI APRÈS-MIDI

Réunions des Comités de la IOJT

13 h 15 – 17 h **EXCURSIONS :**
Des autobus viendront chercher les participants à l'entrée principale du Château Laurier pour la visite guidée de la ville d'Ottawa. Après quoi, certaines personnes pourront visiter le Musée des Civilisations ou le Ministère de la Justice.

MERCREDI SOIR

18 h 30 – 20 h 30 **Réception / Dîner**

**Salle Adam
Rez-de-chaussée**

Symposium sur la formation sur la réalité sociale à l'intention des juges

4 et 5 novembre 2004

[TRADUCTION]

« Il ne fait aucun doute que l'égalité est un élément de la justice, tout comme l'indépendance et l'impartialité. Les trois éléments exigent que le juge tienne compte du contexte social des faits et du droit pour rendre justice puisque les gens existent dans un contexte, tout comme le droit... sans contexte social, il ne peut y avoir de justice. »

L'honorable Claire L'Heureux-Dubé, juge de la Cour suprême du Canada maintenant à la retraite
Social Context: It is Not Law, allocution prononcée à Montréal en 2003

« Un juge sensibilisé aux réalités sociales constitue, selon nous, une meilleure armure juridique dans les affaires de crime contre les femmes que les longs articles des dispositions pénales contenant des exceptions et des conditions. »

Juge Arijit Pasayat
État du Punjab c. Ramdev Singh (2003) SOL, affaire n° 853, à 1 (Cour suprême de l'Inde)

« En matière de droit, c'est le contexte qui fait toute la différence »
Lord Johan Steyn, *R. (Daly) c. Secretary of State for the Home Department*
[2001] 2 A.C. 532 à 548.

Symposium basé sur le principe selon lequel la formation efficace de la magistrature doit comprendre les sujets suivants : le droit substantiel, l'apprentissage de compétences judiciaires et la réalité sociale. Ce Symposium permettra de faire un examen approfondi de son troisième aspect : *la formation sur la réalité sociale à l'intention des juges, largement considérée comme une formation à l'égalité, aux droits de la personne et à la diversité*. Le symposium donnera l'occasion aux formateurs expérimentés d'échanger sur les expériences, les méthodes et les pratiques éprouvées dans ce domaine à partir des initiatives dans leur propre pays et, pour les délégués intéressés, de perfectionner leurs connaissances dans un nouveau champ de formation de la magistrature.

JEUDI 4 NOVEMBRE 2004

7 h 30 – 8 h 45	Petit déjeuner	Salon canadien Sous-sol
8 h 45 – 9 h	Vue d'ensemble et aperçu du programme	Grand salon Rez-de-chaussée
Présidente honoraire de la Conférence :	L'honorable Claire L'Heureux-Dubé (retraîtée) Cour suprême du Canada	
Coordonnateur de la Conférence :	L'honorable juge François Rolland Juge en chef, Cour supérieure du Québec	
Discours d'ouverture	M. George Thomson Directeur exécutif Institut national de la magistrature	
9 h – 9 h 45	SÉANCE DE DISCUSSION D'OUVERTURE : LE JUGEMENT CONTEXTUEL	
Animateur :	L'honorable juge François Rolland Juge en chef, Cour supérieure du Québec	
	L'honorable juge Lynn Smith	

Cour suprême de la Colombie-Britannique

Commentatrice :
Professeure Jennifer Nedelsky
Faculté de droit, University of Toronto

9 h 45 – 10 h 15

SÉANCE PLÉNIÈRE

CAPSULES

Exemple lié aux tribunaux provenant de différentes régions du monde où la « réalité sociale » est vue comme un élément de fait ou de droit.

Animatrice :

Professeure T. Brettel Dawson
Directrice pédagogique
Institut national de la magistrature

Afrique : L'honorable juge Mary A. Ang'awa,
High Court of Kenya

Asie : L'honorable juge Shiranee Thilakawardene,
Cour suprême du Sri Lanka

Amérique du Sud : L'honorable juge Dr Helena Highton,
Cour suprême de l'Argentine

Afrique : Harimisa Norovololona Razafindrakoto
Directeur des Études de L'École Nationale de Magistrature et des Greffes (ENMG) (À confirmer)

10 h 15 – 10 h 30

Pause santé

10 h 30 – 12 h 30

SÉANCE PLÉNIÈRE :

Formation sur la réalité sociale et le renforcement de la magistrature

Cette séance portera sur la conceptualisation et le rôle des programmes nationaux ou régionaux de formation sur la réalité sociale. Une série de projets provenant de pays développés, de pays en développement et de sociétés en transformation seront présentés.

Les sujets traités incluront notamment : La portée et les objectifs du projet de formation sur la réalité sociale en question. Qu'est-ce que la formation sur la réalité sociale et quel est le but de cette dernière ? Conception des programmes de formation sur la réalité sociale ; Stratégies visant à assurer la crédibilité et à traiter les questions judiciaires ; meilleures pratiques ; défis, apprentissage et réalisations.

Animatrice :

L'honorable juge Dolores Hansen,
Cour fédérale du Canada

Participants :

Canada (Projet de formation sur la réalité sociale) :

L'honorable juge John McGarry,
Cour supérieure de l'Ontario

L'honorable juge Donna Martinson,
Cour suprême de la Colombie-Britannique,

L'honorable juge Donna Hackett
Cour de justice de l'Ontario

Professeure Rosemary Cairns Way,
Faculté de droit, Université d'Ottawa

Afrique du Sud : (Projet de réseaux judiciaires) :

Tandaswa Ndita
Law, Race, Gender Unit, Faculty of Law, University of Cape Town

Professeure Saras Jagwanth
Law, Race, Gender Unit, Faculty of Law, University of Cape Town;
Division pour la promotion de la femme, Nations Unies

Projet pour l'Asie du Sud-Est :

L'honorable juge Ruma Pal
Cour suprême de l'Inde

L'honorable juge Samarash Banerjea
High Court of Calcutta (retraité)

Anuradha Kapoor
Directeur
Swayam (*Women Against Violence*)
Calcutta, Inde

L'honorable juge Douglas Campbell
Cour fédérale, Canada

Moyen-Orient :

Angela Conway
Director Middle East Program, American Bar Association, Central European and Eurasian Law Initiative (ABA-CEELI; MEPI)

Juge Nawal Mohamed Khaleel Al-Jawhari
Judge of the First Instance Court, Amman, Jordanie

Juge Ass'ad Mubarak
High Judicial Council, Autorité palestinienne, Palestine

Professeur Reem Bahdi
Faculté de droit, University of Windsor; Coordonnateur, *The Palestinian Judicial Education Project*

12 h 30 – 13 h 30

Déjeuner

**Salon canadien
Sous-sol**

13 h 30 – 14 h

SÉANCE PLÉNIÈRE :

LE RÔLE DE LA FORMATION SUR LA RÉALITÉ SOCIALE DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT DE LA MAGISTRATURE DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS, LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET LES SOCIÉTÉS EN TRANSFORMATION.

Animatrice : Professeure Kathleen Mahoney
Faculté de droit, Université de Calgary

Commentateurs : L'honorable juge Keith Hollis
Commonwealth Magistrates and Judges' Association
Royaume-Uni

Iryna Voytyuk
Présidente intérimaire
Academy of Judges of Ukraine

ATELIERS

14 h – 17 h

Programme relatif à la réalité sociale (Ateliers)

Dans cette séance, les ateliers examineront des exemples de programme sur la réalité sociale. La formation sur la réalité sociale est donnée en même temps qu'un ensemble homogène de programmes indépendants à ceux qui les intègrent dans un programme régulier de formation de la magistrature. Les ateliers montrent une série d'approches associées à cet ensemble homogène.

Chaque atelier traitera plusieurs questions :

- Sur quoi a reposé l'élaboration du programme de formation ?
- Quels principes de planification ont été appliqués ?
- En quoi le programme était-il novateur ?
- Dans quelle mesure le programme peut-il être adapté à d'autres réalités ?
- Dans quelle mesure cette formation se rapporte-t-elle à d'autres éléments de la formation de la magistrature ?

Il y a deux séances d'ateliers : de 14 h à 15 h 20 et de 15 h 40 à 17 h, avec une brève pause santé entre les deux.

Participation : 1 atelier pour chaque séance (soit 2 ateliers sur 8).

14 h – 15 h

1. Formation de la magistrature et égalité des sexes : les femmes, les juges et le droit et la loi sur les droits de la personne

Grand salon

Animatrice : M^e Joan Winship
Directrice générale
Association internationale des femmes juges
Washington D.C.

Concevoir la jurisprudence d'un projet sur l'égalité des sexes :

M^e Joan Winship, Directrice générale,
Association internationale des femmes juges
Washington D.C., É.-U.

Anne T. Goldstein, *Director of Human Rights Education*
Association internationale des femmes juges
Washington D.C., É.-U.

Afrique L'honorable juge Eusebia Munuo
Cour d'appel de la Tanzanie

Amérique du sud L'honorable juge Maria Eugenia Villasenor Velarde
Cour d'appel
Guatemala

L'honorable juge Angela de Alberto
Labour Court
Santa Anna, El Salvador

2. Les juges résolvent les problèmes : le rôle de l'apprentissage interdisciplinaire

Salon Renaissance
Niveau Mezzanine

Animatrice :

L'honorable juge Freda Steel
Cour d'appel du Manitoba

É.U. L'honorable juge William Dressel
Président
National Judicial College

Canada L'honorable juge Paul Bentley
Cour de justice de l'Ontario

Kenya L'honorable juge Phillip Tunoi
Justice of Appeal, Judiciary of Kenya

3. bouleversements juridiques et sociaux : attribuer le leadership aux formateurs et leur donner la capacité de réagir aux crises sociales majeures.

Salle Tudor
Premier étage

Animatrice :

Professeure Saras Jagwanth
Faculté de droit, *University of Cape Town*
Division pour la promotion de la femme, Nations Unies, New York

Afrique australe Tandaswa Nditia,
Law, Race, Gender Unit, Faculty of Law, University of Cape Town

Afrique du Sud L'honorable juge Ralph Zulman
Supreme Court of Appeals, Afrique du Sud

4. Revoir les paradigmes – L'invalidité dans le cadre des tribunaux et de la jurisprudence

Salon Burgundy
Niveau Mezzanine

Animatrice :

L'honorable Juge Margaret Larlee
Cour d'appel du Nouveau-Brunswick

Catherine Frazee
Co-directrice, Études sur l'invalidité
Ryerson University, Toronto

15 h 20 – 15 h 40

Pause santé

Hall du Grand
salon

	5. Concevoir une formation de la magistrature efficace pour traiter le problème de la violence sexuelle.	Salle Tudor Premier étage
Animatrice :	L'honorable juge Donna Martinson Cour suprême de la Colombie-Britannique	
	Prostitution et trafic des femmes (<i>Projet aux Philippines</i>)	
	L'honorable juge Donna Hackett Cour de justice de l'Ontario	
	Professeur Richard Devlin Faculté de droit, Université de Dalhousie, Halifax	
	Agression sexuelle (Projet aux É.-U.)	
	M ^e Lynn Hecht Schafran <i>National Judicial Education Program, Legal Momentum</i> Ville de New York	
	M ^e Claudia Bayliff <i>National Judicial Education Program, Legal Momentum</i>	
	6. Processus relatif à la réalité sociale et à la prise de décision : Recherche sur la connaissance sociale, la diversité et le raisonnement judiciaire	Grand salon
Animatrice :	L'honorable juge Adèle Kent Cour du Banc de la Reine de l'Alberta	
	<i>É.-U.</i> Kathleen Sikora Ancienne avocate principale <i>California Center for Judicial Education and Research</i> É.-U.	
	Honorable Ken Kawaichi (Retraité) <i>Superior Court of California</i> É.-U.	
	<i>Canada</i> Professeure Jennifer Nedelsky Faculté de droit, Université de Toronto	
	7. Peuples autochtones, droit coutumier et formation de la magistrature	Salon Renaissance Mezzanine
Conférencier:	L'honorable juge Clifford Toth Cour provinciale de la Saskatchewan	
	<i>Canada</i> L'honorable juge Murray Sinclair Cour du banc de la Reine du Manitoba	
	<i>Bénin</i> L'honorable juge Geneviève Boko-Nadjo (À confirmer) Tribunal de Première Classe de Cotonou, Bénin <i>USAID Women's Legal Rights Initiative</i>	
	8. Améliorer les compétences des juges dans les cas de violence conjugale	Salon Burgundy Mezzanine
Animateur :	L'honorable juge John McGarry Cour supérieure de justice de l'Ontario	
	<i>Afrique du Sud</i> M. Rick Craig Directeur exécutif, <i>Law Courts Education Society of British Columbia</i>	

*Trinité-
et-
Tobago* L'honorable juge Maureen Rajnauth-Lee
Haute Cour, Trinité-et-Tobago

Canada L'honorable juge Nancy Flatters
Cour provinciale de l'Alberta

L'honorable juge Heino Lilles
Juge en chef, *Territorial Court of the Yukon*

17 h 30 **Les autobus quitteront la porte d'entrée du Château Laurier pour se rendre à la Cour suprême**

18 h – 19 h 30 **Réception**

Lieu : Cour suprême du Canada

**Organisé
par :** L'honorable juge Michel Bastarache
Cour suprême du Canada
Vice-président, Conseil d'administration
Institut national de la magistrature

Soirée **Libre**

VENDREDI 5 NOVEMBRE 2004

7 h 30 – 8 h 45

Petit déjeuner

Pour ceux qui n'ont pas été en mesure d'assister à un atelier particulier hier ou qui souhaitent poursuivre les discussions, des tables thématiques seront désignées dans la salle du petit déjeuner, en présence du personnel enseignant.

Ateliers 1 à 4

**Suite du
Québec
Premier étage**

Ateliers 5 à 8

**Salon Renaissance
Niveau Mezzanine**

9 h – 9 h 20

SÉANCE PLÉNIÈRE :

**LA RÉALITÉ SOCIALE : PARTIE INTÉGRANTE DE LA FORMATION DE LA
MAGISTRATURE : ENJEUX ET APPROCHES**

Grand salon

Cette présentation traitera les questions: Comment la réalité sociale modifie-t-elle la formation de la magistrature ? Que veut dire « l'intégration de la réalité sociale » dans la formation de la magistrature ? Comment la réalité sociale peut-elle demeurer visible dans un « programme intégré » ?

Animatrice : L'honorable Catherine Fraser
Juge en chef
Cour d'appel de l'Alberta

« Clarifier les enjeux de la durabilité et de l'intégration »

Professeure Sheilah Martin, c.r.
Faculté de droit, Université de Calgary

9 h 20 – 10 h 15

**SÉANCE PLÉNIÈRE :
EXERCICE D'INTÉGRATION**

Professeure Sheilah Martin

Marlon Manuel
Directeur général de SALIGNAN, et Coordonnateur de *Alternative Law Group Inc.*,
Manille, Philippines

10 h 15 – 10 h 30

Pause santé

10 h 30 – 12 h 30

**SÉANCE PLÉNIÈRE :
RÉUSSIR L'INTÉGRATION DE LA FORMATION SUR LA RÉALITÉ SOCIALE ET ASSURER SA DURABILITÉ**

Cette séance examinera un certain nombre d'éléments (et de meilleures pratiques) concernant l'intégration durable de la réalité sociale sous toutes les formes de formation de la magistrature. Des exemples concrets seront présentés par des animateurs qui encourageront les participants à étudier l'applicabilité et l'adaptabilité à leur région.

Animateur :

Professeur Richard Devlin
Faculté de droit, *Dalhousie University, Halifax*

1. *Conception de la formation de la magistrature*

- Premier exemple : Projet de formation sur la réalité sociale au Canada

L'honorable juge Donna Hackett
Cour de justice de l'Ontario

2. *Intégration du programme : rôle du développement des ressources*

- Premier exemple : *National Judicial Education Program/Legal Momentum: Issues and Resources for Judicial, Legal and Continuing Legal Education: "Gender, Justice and Law: From Asylum to Zygotes"*

M^c Lynn Hecht Schafran,
Directrice, *National Judicial Education Program, Legal Momentum (É.-U)*

3. *Participation des ONG et du secteur communautaire*

"*Building Trust*": Naina Kapur
Directrice générale, Sakshi, Inde

Doo Aphane
Coordonnatrice régionale du *USAID Women-Legal Rights Initiative*
Afrique australe, Mbabane, *Swaziland*

4. *Processus et participation des institutions (Rôle des instituts de formation de la magistrature)*

- Premier exemple: Protocole pour l'intégration de la réalité sociale, Institut national de la magistrature, Canada

Professeure T. Brettel Dawson
Directrice pédagogique, Institut national de la magistrature

5. *Partenariats : Instituts de formation de la magistrature, universités, secteur de la justice*

- Premier exemple: Programme d'études supérieures au Guatemala sur l'égalité des sexes et la loi pour les juges, justice pour la paix, et les femmes autochtones dirigeantes d'ONG.

Leila Mooney Sironitsky
Senior Legal and Capacity Building Expert
USAID Women's Legal Rights Initiative

12 h 30 – 13 h 30	Déjeuner (Deux endroits)	Salon Renaissance Niveau Mezzanine	Suite du Québec Premier étage
13 h 30 – 14 h 45	SÉANCE PLÉNIÈRE : LE CHANGEMENT EST-IL POSSIBLE ? CE QUI FONCTIONNE, ET POURQUOI : DÉFINIR ET ÉVALUER L'EFFICACITÉ		Grand salon
	Animatrice : L'honorable juge Thea Herman, Cour supérieure de justice de l'Ontario Dr Maureen Connor Directrice générale <i>Judicial Education Reference, Information and Technical Transfer Project (JERITT), É.-U.</i>		
14 h 45 – 15 h	Pause santé		
15 h – 15 h 15	Mot de la fin		
	L'honorable juge Claire L'Heureux-Dubé (retraîtée) Cour suprême du Canada		
15 h 30 – 17 h 30	Table ronde : jugement contextuel et formation contextuelle		
	Après la fin du Symposium, la discussion se poursuivra sur l'expérience canadienne relative à la réalité sociale de la formation de la magistrature et à la prise de décision des magistrats. Les responsables de programme des autres projets et pays seront invités à titre d'observateurs (et de participants, s'ils le souhaitent). La table ronde sera organisée en même temps que la préparation d'un livre sur ce sujet, écrit par les professeures Dawson et Cairns Way, les deux coordonnatrices nationales du Projet de formation sur la réalité sociale de l'INM. (Éditeur : Butterworths/Lexis-Nexis).		
Soirée	Libre		

Symposium sur la formation sur la réalité sociale à l'intention des juges

4 ET 5 NOVEMBRE 2004
(CONFÉRENCE CANADIENNE)

Description du Symposium. Objectifs, thèmes et projets participants

Description

Symposium basé sur le principe selon lequel la formation efficace de la magistrature doit comprendre les sujets suivants : le droit substantiel, l'apprentissage de compétences judiciaires et la réalité sociale. Ce Symposium permettra de faire un examen approfondi de son troisième aspect : *la formation sur la réalité sociale à l'intention des juges, largement considérée comme une formation à l'égalité, aux droits de la personne et à la diversité*. Le symposium donnera l'occasion aux formateurs expérimentés d'échanger sur les expériences, les méthodes et les pratiques éprouvées dans ce domaine à partir des initiatives dans leur propre pays. Pour les délégués intéressés, ce sera aussi l'occasion de perfectionner leurs connaissances dans un nouveau champ de formation de la magistrature, et notamment son application dans le cadre du programme de formation de la magistrature.

Objectifs

À la fin du symposium, les participants auront eu la possibilité :

- de se pencher sur le rôle de la réalité sociale dans la prise des décisions judiciaires et, par voie de conséquence, dans la formation de la magistrature ;
- de définir la portée de la formation sur la réalité sociale ;
- de produire des méthodes optimales de conception et d'élaboration d'une formation crédible sur la réalité sociale, fondées sur des expériences de projet précises ;
- d'échanger sur les leçons tirées de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets, en vue d'énoncer les principes directeurs ou les lignes directrices d'un programme de formation sur la réalité sociale ;
- de cerner les questions et les critères pouvant aider à évaluer l'efficacité de la formation sur la réalité sociale ;
- d'examiner la meilleure façon d'assurer la viabilité et l'intégration de la formation sur la réalité sociale.

Thèmes : Plusieurs thèmes seront abordés dans de courtes présentations, des tables rondes et des séances de travail en petits groupes.

Thème 1 – Raisons d'être et nécessité de la formation sur la réalité sociale

- En quoi la formation sur la réalité sociale à l'intention des juges répond-elle à une nécessité ? En quoi les interactions entre les exigences législatives ou constitutionnelles, les obligations juridiques internationales et la jurisprudence en matière d'égalité obligent-elles la magistrature à se préoccuper de la réalité sociale ?
- De quelle manière la formation sur la réalité sociale contribue-t-elle à garantir l'indépendance de la magistrature ?
- Comment la formation sur la réalité sociale aide-t-elle au perfectionnement de la magistrature : quel est le rôle de cette formation chez les « juges d'expérience » ? Les « juges nouvellement nommés » ?

Thème 2 – Conceptualisation : Modèles pour la définition, la conception et la prestation de la formation sur la réalité sociale

- Comment la formation sur la réalité sociale a-t-elle été définie et conceptualisée ? Quels ont été la portée et les objectifs des programmes de « formation sur la réalité sociale » ?
- Quelle forme ont pris les programmes de formation sur la réalité sociale ?
- Comment les programmes de formation sur la réalité sociale ont-ils été élaborés, conçus et dispensés ? Qui a participé à ces étapes ?
- Que faut-il mettre en place pour assurer la crédibilité (par rapport à qui) de la formation sur la réalité sociale ? Quelles ont été les stratégies imaginées pour vaincre la résistance à ce type de formation de la magistrature ?
- L'expérience acquise dans les programmes de formation sur la réalité sociale a donné lieu à quels « principes directeurs » et à quelles « pratiques éprouvées » (p. ex., le principe des « trois piliers », qui consiste à faire participer des juges, des universitaires et des membres de la communauté au programme de formation au Canada) ?

Thème 3 – La réalité sociale dans le programme de formation de la magistrature

- La formation sur la réalité sociale « transforme-t-elle la formation de la magistrature » ? Quels sont les éléments propres à la formation sur la réalité sociale ?
- Quelle relation y a-t-il entre la formation sur la réalité sociale et le « reste » du programme de formation de la magistrature ? La formation sur la réalité sociale se suffit-elle à elle-même ? Est-elle un élément essentiel à tout programme de formation de la magistrature (avec le droit substantiel et l'acquisition de compétences) ?
- Comment transmettre les connaissances nécessaires sur la réalité sociale de manière que l'intégration se fasse bien ?
- Quelles formules « d'intégration » de la réalité sociale semblent les plus prometteuses ? (p. ex., élaboration de la formation permanente de la magistrature, affectation de ressources institutionnelles et de personnel, lignes directrices de planification, etc.)

Thème 4 – Viabilité, efficacité et répercussions

- Que se passera-t-il lorsque les fonds destinés au projet seront épuisés ? Comment la formation sur la réalité sociale pourra-t-elle être maintenue ?
- Quels ont été les « résultats » de la formation sur la réalité sociale ? A-t-elle amélioré l'administration de la justice ?
- Quels sont les problèmes qui surgissent lorsqu'on essaie d'évaluer l'efficacité de la formation de la magistrature (sur la réalité sociale) par rapport au fonctionnement de la magistrature plutôt que du fonctionnement du programme ?
- Que signifie « évaluer l'efficacité » de la formation sur la réalité sociale ? Quels sont les indicateurs utiles et mesurables ? Comment peut-on mesurer les répercussions à court et à long terme ?